

CONTENUS ET OBJECTIFS :

Une organisation modulaire :

UF 1 Communication – Informatique : 105 H

Module 1.1 Techniques de communication

Module 1.2 Informatique et Internet

Module 1.3 Évaluation, régulation

UF 2 Les publics : 35H

Module 2 Connaissance des publics

UF 3 Le projet : 35H

Module 3 Méthodologie de projet

UF 4 L'animateur en situation professionnelle : 91H

Module 4.1 L'animateur en situation professionnelle

Module 4.2 'environnement législatif et réglementaire de l'animation socioculturelle et sportive

Module 4.3 La sécurité et l'animation socioculturelle et sportive

UF 5 L'animateur en action : 161H

Module 5.1 Pédagogie

Module 5.2 Programme d'activités

Module 5.3 Techniques d'animation

Module 5.4 Diriger un centre de vacances et de loisirs

UF 6 L'Animateur Loisirs tous publics : 105H

Module 6.1 Activités culturelles : Jeux

Module 6.2 Activités scientifiques et techniques : la vidéo

Module 6.3 Activités d'expression physique : Activités de plein air

UF 7 L'unité d'adaptation Agir en réseau : 70H

Module 7 Agir en réseau

CS Animation scientifique et technique « Les Petits Débrouillards » : 105H

L'intervention de l'animateur tous publics s'inscrit dans une logique globale d'éducation populaire dont il est acteur. Ainsi :

- il privilégie l'écoute des différents publics, la mise en action des personnes et répond aux besoins identifiés ;

- il contribue à développer la citoyenneté et à renforcer le "lien social" ;

- il vise à développer l'engagement associatif ;

- il vise à renforcer la capacité à vivre ensemble par le développement de la curiosité, de la confrontation à la diversité et la reconnaissance des différences.

Il conçoit et conduit de manière autonome des projets et des prestations d'animation dans le champ socio-éducatif et socioculturel. Son intervention se situe dans le cadre du projet institutionnel de la structure qui l'emploie dont il est porteur. Dans ce cadre, il est en permanence attentif à la fois à la qualité de vie collective et à l'épanouissement de chaque participant.

Il intervient souvent auprès d'enfants et de jeunes et peut être amené à diriger un centre de vacances et de loisirs.

Possédant les compétences lui permettant d'intervenir auprès de tous types de publics en situation de loisirs, cet animateur peut être fonctionnellement amené à intervenir en direction d'un public particulier.

Il garantit en permanence la qualité optimale des pratiques en assurant leur qualité pédagogique et l'adaptation entre leur logique et les attentes et caractéristiques des participants, ceci dans le respect des règles de sécurité.

Il agit au sein d'une équipe de professionnels et/ou de bénévoles dont il peut être amené à assurer occasionnellement la coordination.

L'animateur facilite la découverte d'activités dans les domaines suivants :

- les activités scientifiques, techniques ;

- les activités culturelles et d'expression ;

- les activités physiques.

Par découverte d'une activité, il sera entendu : action d'animation collective visant, à travers une mise en activité ludique, réalisée en toute sécurité à permettre à chacun des participants de comprendre les enjeux d'une activité scientifique et technique, culturelle et d'expression ou physique.

QUELS METIERS ?

Le **BPJEPS LTP « Agir en Réseau en Milieu Rural »** permet à des animateurs de séance de devenir des animateurs de projets et de diriger un ACM dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire.

CERTIFICATION :

Diplôme national de niveau IV (niveau Bac) habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le BPJEPS, atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Formateurs et intervenants professionnels ayant une expérience significative dans leur champ d'intervention, en animation et en formation d'adultes.



Comment intégrer la formation ?

- Exigences préalables :

Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou bénévole auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'attestation(s) délivrée(s) par la ou les structures d'accueil.

→ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1- PSE1 - PSE2 - AFGSU1- AFGSU2 - SST.

→ Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience de groupe de 200 heures, le (la) candidat(e) titulaire d'un des diplômes suivant : BAPAAT - CQP animateur périscolaire - BAFA - BAFA - BAC Pro SPVL - BAC Pro Agricole - Brevet Professionnel Agriculture - BPJEPS

- Sélection des candidats :

Dans tous les cas, un dossier de candidature avec les pièces justificatives est à déposer à l'organisme de formation. La sélection des candidats s'effectue sur une journée, un mois avant le début de la formation. Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet peuvent participer à cette sélection.

• Épreuves écrites :

Vérification des capacités d'analyse et d'expression écrite : analyse d'un texte d'actualité (Durée 2h)

• Épreuve orale :

Étude de cas d'une situation d'animation : temps de préparation 30 mn + entretien avec le jury de sélection : 30 mn

Vérification de la position administrative par le coordonnateur de la formation

- **Statut** : Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non salariés sous réserve d'acceptation du dossier et de réussite aux tests de sélection.

- Financement de la formation :

Contrat ou période de professionnalisation
Congé individuel de formation
Financement Région PACA et Fonds Social Européen
Compte Personnel d'Activité
Individuel Payant
Financement Pôle Emploi

- Tarifs (à titre indicatif) :

- 12€/heure (variable selon statut)

LE GRETA ALPES PROVENCE, votre solution formation.

Tout au long de l'année :

- Des propositions de formations, et une alternance adaptées aux besoins et au rythme de l'entreprise.
- Un engagement qualité dans le suivi et l'accompagnement du stagiaire en entreprise, un rôle de conseil et de gestion des candidats (pré-recrutement).
- Une prise en compte de l'avis du bénéficiaire au travers d'enquêtes « satisfaction ».
- Une expertise dans le montage de contrats et périodes de professionnalisation, de Congé Individuel de Formation et de Compte Personnel Formation.
- Des solutions de financement en partenariat avec les organismes financeurs.

Le Greta

Formation | Accompagnement

<http://alpesprovence.gretanet.com>

Pour toute inscription, contactez :

Patrick ENDERLÉ – Coordonnateur Pédagogique

patrick.enderle@laposte.net

Bénédicte GIAIME – Conseiller en Formation continue

anne-benedicte.giaime@ac-aix-marseille.fr

Pour tous renseignements, contactez :

GRETA Alpes Provence

Patrick ENDERLÉ - Coordonnateur Pédagogique

Lycée A. David Neel - 17 avenue du maréchal Leclerc

04000 Digne les Bains

Tél. ligne directe : 04 92 30 35 98

Tél pôle administratif : 04 92 32 45 72

Horaires d'ouverture public : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Mail : patrick.enderle@laposte.net

Siège Social :

GRETA Alpes Provence

Lycée Dominique Villars

Place de Verdun

05000 GAP

Num. Décl. : 9 305 P 000 605 - Date Décl. : 01.01.2004

SIRET : 1 905 00 066 000 39 – Code APE : 8559 A

BPJEPS

Loisirs Tous publics

Agir en Réseau en Milieu Rural

Certification de Spécialisation :

Animation Scientifique et Technique



Dates Prévisionnelles :

Du 14 novembre 2017 au 19 octobre 2018

Lieu(x) de formation :

Antenne de Digne – Lycée A. David Neel

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi / 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Durée :

602 heures de formation en centre

(+105h pour un Certificat de Spécialité)

686 heures de formation en alternance

Pour les salariés : alternance variable (300h)